



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 95

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

samedi 20 juin 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

Le 580^e anniversaire de la triple donation et les événements actuels. La très sainte Vierge Marie, Reine de France et sainte Jeanne d'Arc sa grande servante. Ce qu'elles ont de commun. Résolutions.

Sermon du 20 juin 2009 à Saint-Benoît-sur-Loire

Cher Monsieur l'abbé, mes bien chers frères,

Nous voici réunis en ce 580^e anniversaire de la triple donation¹, et au lieu même où celle-ci s'est produite. Cet événement qui vient de vous être rappelé, est unique, il est le plus extraordinaire de l'histoire depuis 2000 ans. Le Père Ayroles, dans son ouvrage, *La vraie Jehanne d'Arc*, dit que « si Charles VII et ses successeurs avaient compris (...), Ils l'auraient relu et médité tous les jours. Non seulement ils seraient aujourd'hui sur le trône, mais l'univers serait dans les bras de Jésus-Christ et ce serait la France qui l'y aurait placé ».

« L'univers dans les bras de Jésus-Christ » ! Ne rêvons-nous pas, alors que sur la planète les châtiments se succèdent et vont s'amplifier ? Aujourd'hui même, à Clisson, au cœur du pays chouan, 60.000 personnes sont rassemblées pour fêter la fête de l'enfer ! La fête du diable en France, dans le Royaume de la très sainte Vierge Marie ! Il y a une explication. Le Père Toulemont dans son ouvrage *La Providence et les châtiments de la France*, écrit que « le châtiment envoyé à la France, quand elle est coupable contre Dieu ou l'Église, sort de toutes les règles ordinaires ». Eh bien, c'est la raison pour laquelle nous sommes descendus plus bas que du temps de sainte Jeanne d'Arc et que l'on peut se demander jusqu'où devons-nous descendre et jusqu'à quand ?

¹ : **La triple donation** : 21 juin 1429 à Saint-Benoît-sur-Loire : Jehanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ? » Le Roi hésite, puis consent. « Sire, donnez-moi votre royaume ». Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : « Jehanne, lui répondit-il, je vous donne mon royaume ». Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi ; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : « Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien ». Puis aussitôt après, très grave et s'adressant aux secrétaires : « Écrivez, dit-elle : Jehanne donne le royaume à Jésus-Christ ». Et bientôt après : « Jésus rend le royaume à Charles ».

Je pose ces deux questions, mes bien chers frères, mais je n'occulterai pas La solution, comme malheureusement certains le font.

En attendant, face à ces 60.000 suppôts de Satan, et à toutes ses attaques, nous ne sommes ici qu'un petit reste, à croire, à espérer, à aimer Celui qui veut Régner et à qui nous adressons nos prières pour qu'Il Règne sur nous. Il est donc absolument nécessaire de se rendre compte de la grave responsabilité qui est la nôtre ! Je vais vous en parler, mais soyons en sûrs, ce à quoi nous croyons, ce n'est pas un rêve. Nous croyons en ce que s'écria saint Pie X, le 13 décembre 1908 avec une vigueur et une majesté qui ne sortiront jamais de la mémoire de Mgr Touchet et des pèlerins qui l'écoutaient : « Ce n'est donc pas un rêve que vous avez énoncé, vénérable frère, mais une réalité. Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude du plein triomphe », car le saint Pontife disait au prélat : « Aussi à votre retour, vénérable frère, vous direz à vos compatriotes (...), qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est Roy des Francs ! ». Saint Pie X avait donc la certitude du retour de la France à sa vocation. Vous aussi, mais d'autres ont entendu ou lu ces mots, mais n'en obtiennent pas la signification et la portée, parce qu'elles sont occultées. Alors, il nous est bon de les rappeler.

En effet, au lendemain de la Fête du Sacré-Cœur, nous nous souvenons que saint Jean dans une révélation à sainte Gertrude, lui a dit que la suavité du mouvement de ce Cœur, Dieu s'était réservé de la faire connaître dans les derniers temps, afin de rallumer la charité qui sera notablement refroidie. Le moyen par lequel doit se rallumer cette charité se trouve donc contenu dans une phrase écrite par sainte Marguerite-Marie. Nous y voyons le désir de Notre Seigneur de se rendre maître et possesseur de nos cœurs, et c'est ce passage : « Il régnera malgré ses ennemis », qui nous en indique la période et le moyen, car il s'agit de l'annonce du Règne du Sacré-Cœur. En effet, Dieu ne laissant pas ses œuvres inachevées, de même que la mission de sainte Jeanne d'Arc fut de conduire le Dauphin à Reims afin qu'il soit sacré et devienne ainsi le Lieutenant du Roi des Cieux qui est Roi de France, de même le Grand Monarque, en tant que Lieutenant du Christ, accomplira les demandes du Sacré-Cœur. C'est *la mission posthume de sainte Jeanne d'Arc*, c'est la Solution de Notre Seigneur qui se résume par cette formule de Mgr Delassus : *Il veut régner sur la France et par la France sur le monde entier.*

« Vive le Christ qui est Roy des Francs ! », c'est donc tout le raccourci de ce plan de Dieu sur la France. Voilà ce en quoi saint Pie X avait la certitude. Voilà ce qui est occulté !

Ainsi, puisque vous avez compris qu'avec Jésus-Christ, Roi de France et la très sainte Vierge Marie, Reine de France, vous suivez ce plan de Dieu, vous comprenez que toute autre solution n'est que mensonge, que tout autre combat n'est que défaite assurée. Et vous avez saisi le terrible devoir qui vous incombe ! Déjà votre présence, les sacrifices que vous avez faits pour venir, parfois de très loin, prouvent votre amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, sans qui nous ne pouvons rien faire ; ils prouvent aussi votre amour pour sa très sainte Mère, qui seule détruit toutes les hérésies. Mais à l'heure où nos contemporains se fourvoient tout en croyant marcher sous la bannière des clefs apostoliques, il est de plus en plus nécessaire de demeurer fidèles, d'être zélés, apôtres du Règne du Sacré-Cœur, aimant l'Église et la France, aimant les saints qu'ils les ont aimés, comme saint Remy, saint Charlemagne, saint Louis, sainte Jeanne d'Arc, et de prier pour des intentions, j'insiste, qui correspondent à la réalisation du Règne du Sacré-Cœur.

Ma fonction de prêtre, m'oblige donc à vous aider à approfondir cette promesse sur la France, et à vous rappeler cette nécessité de la réparation volontaire ou de la réparation forcée du châtement puisque la France s'est écartée de l'ordre établi par Dieu. Alors, puisque la France est l'ouvrage de Sa main, et qu'il permet qu'elle soit réduite à l'impuissance afin de mieux la relever et qu'Il agira par des faits miraculeux, je me dois d'exalter encore plus vos âmes, de nourrir votre Foi, votre Espérance, pour que demain vous soyez encore plus fermes dans la mission et la vocation de la France, pour que vous puissiez encore mieux aider nos contemporains à ne pas défaillir dans la vraie Foi et à garder la sainte Espérance. Pour cela, considérons ce matin la très sainte Vierge Marie, Reine de France et sainte Jeanne d'Arc sa grande servante, comparons ce qu'elles ont de commun et tirons-en des résolutions.

Bien sûr, la très Sainte Vierge Marie, "*pleine de grâces*", « *bénie entre toutes les femmes* », dépasse d'une façon suréminente notre sainte, mais certains côtés de leur vie et puis la virginité leurs sont communes. Tout d'abord cette virginité qu'elles aiment tant à rappeler ; Notre-Dame, avec son titre de "très sainte Vierge", sainte Jeanne d'Arc avec son titre de Pucelle. Vous aurez remarqué que dans le vocabulaire conciliaire, les

qualificatifs ont été supprimés. C'est ainsi que la très sainte Vierge Marie est devenue "Marie", tout court. En ce qui concerne sainte Jeanne d'Arc, il faut donc tenir à son titre de Pucelle. L'abbé Lémann dans son panégyrique en signale la raison. « Elle est vierge, dit-il, afin que le secours envoyé au royaume de France portât la marque de la nouvelle alliance ». Et nous savons combien sa vertu de chasteté, de pureté d'âme, rayonnait autour d'elle. Cette vertu doit donc nous faire réfléchir. Tous, et en premier lieu celui qui vous parle, car ayant fait vœu de chasteté, je puis vous assurer que la consécration de la virginité à Dieu, ce sacrifice, est source de grâces ! Que les jeunes qui sont appelés par Dieu puissent le comprendre par les exemples de leurs aînés, surtout de notre cher abbé Vérité qui cette année, va fêter ses 90 ans. Que cette virginité exigée de Dieu, offerte généreusement, les comble de grâces, à l'exemple de sainte Jeanne d'Arc, et bien sûr de la très sainte Vierge désormais en perpétuelles actions de grâces pour cette virginité. Mes bien chers frères, non seulement soyez chastes, chacun dans votre état, mais louez également la virginité dans ce monde où le vice remplace la vertu.

La deuxième comparaison, c'est la jeunesse de la très sainte Vierge Marie et celle de sainte Jeanne d'Arc. Notre-Dame avait quinze ans à la visite de l'Archange Gabriel. Notre-Dame répondit par son *Fiat* ! Avez-vous bien réfléchi à ce que Dieu a demandé à Notre-Dame, à quinze ans ? Accepter la conception du Fils de Dieu et élever Notre Seigneur Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme. Quel mystère ! Notre-Dame n'a cependant pas hésité, elle a dit oui ! Et prudente elle ira visiter sa cousine Élisabeth, afin de prendre les conseils nécessaires pour les soins à prodiguer à un nouveau-né. Sainte Jeanne d'Arc avait treize ans à la visite de saint Michel. De même, elle aurait pu refuser, mais elle accepta. Formée sur trois années par ses saints du Ciel. C'est donc à 16 ans, complètement adulte, qu'elle partira laissant ses parents, sans regarder en arrière. Notre-Dame enfantera Notre Seigneur ; sainte Jeanne d'Arc "enfantera" le Christ Roi de France en cette triple donation.

La leçon à en tirer, mes bien chers frères, c'est que Dieu aime la jeunesse et Il nous le prouve encore avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et sainte Bernadette. Dieu aime ces réponses généreuses et définitives qui sont la preuve de l'abandon totale à Sa sainte volonté, ne comptant que sur Ses grâces. Vous aurez remarqué que cet abandon à la volonté de Dieu conduisant à la sainteté, correspond toujours à des missions importantes. Il faut donc cette générosité, cet élan magnanime de la jeunesse, qui sûre de la volonté de Dieu, ne recule devant rien. Jeunes ici présents, méditez profondément ces exemples. Vous connaissez les élans de sainte Thérèse : « Je me sens la vocation de Guerrier, dit-elle, de Prêtre, d'Apôtre, de Docteur, de Martyr ; enfin, je sens le besoin, le désir d'accomplir pour vous Jésus, toutes les œuvres les plus héroïques ». Alors au lendemain de la fête du Sacré-Cœur, rappelons-nous que sainte Thérèse avait compris que l'Église avait un Cœur, que seul l'Amour de Notre Seigneur faisait agir les membres de l'Église. « Si l'Amour venait à s'éteindre, dit-elle, les Apôtres n'annonceraient plus l'Évangile, les Martyrs refuseraient de verser leur sang ». Prions-la, par conséquent, afin que par son intercession, Dieu suscite des « ouvriers évangéliques », selon l'expression du Père de Clorivière, possédant cet amour de Dieu et ce zèle apostolique pour prêcher le Règne du Sacré-Cœur sur la France et par la France sur le monde.

Après ces deux comparaisons entre la très sainte Vierge Marie et sainte Jeanne d'Arc, il faut remarquer que les trois jeunes filles que je viens de vous citer, ont engendré les plus grands élans de ce siècle dernier et que celles-ci sont toutes trois Françaises ! Que veut nous enseigner Notre Seigneur par ces exemples ? Eh bien le rôle éminent des femmes françaises. Pie IX, au plus fort des désastres militaires de la France, le soulignait ainsi : « Le pays qui donne le plus de vertus, le plus de défenseurs au Saint-Siège, le plus de missionnaires, le plus de Sœurs de charité (...) ». Dans ces jeunes filles, par conséquent, l'une est guerrière, la seconde est missionnaire, la troisième est messagère de l'Immaculée, et toutes les trois sont du *Regnum Galliae, Regnum Mariae*, toutes les trois, servantes de l'Auguste Reine des cieux, qui est surtout pour nous, Reine de France, notre Reine.

Alors, mes bien chers frères, imitons ces trois Françaises qui nous sont si proches et si familières. Imitons les en devenant de fidèles serviteurs de la très sainte Vierge Marie, Reine de France, car c'est ainsi que nous permettrons à son divin Fils de régner sur la France et par la France sur le monde. Servons-les simplement mais efficacement ; pour les uns dévotement, par une prière fervente et constante, et pour d'autres, en prêchant le Christ Roi de France, comme le demande Mgr Delassus, en Le faisant aimer, Lui qui nous promet un déluge de grâces, si nous voulons nous convertir.

Et il est un autre point encore à relever, c'est que toutes, et la très sainte Vierge d'une façon suréminente, sont de simples femmes. Sans diplômes, discrètes, parlant peu. Quels exemples pour notre époque, où chaque prêtre

se veut théologien, mais ne sait même plus son acte de foi par lequel nous affirmons croire fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Église catholique. Ces prêtres ne savent donc plus leur acte de foi, puisqu'ils considèrent toujours l'église conciliaire qui enseigne l'erreur, pour l'Église catholique ! Vous connaissez la réponse de sainte Jeanne d'Arc à son tribunal ecclésiastique : *Le Christ et l'Église c'est tout un*. C'est le raccourci de la théologie du Corps mystique, c'est saint Paul, c'est saint Augustin. Quelle leçon ! A l'heure où chacun croit également qu'il est absolument nécessaire de faire des études dites supérieures, mais oublie le "Dieu premier servi", où chacun court après les plaisirs et l'argent, négligeant les vertus et la sainte Providence.

Alors, mes bien chers frères, là encore, imitez les exemples de nos saintes, surtout en ces jours, où nous en serons à attendre le pain quotidien. Centrez vos vies sur Dieu et Lui seul et *le reste vous sera donné par surcroît*. Le seul devoir d'état qui prime maintenant, c'est de faire une conversion sincère. Et ce travail de conversion doit atteindre nos défauts de caractère : amour propre, susceptibilité, légèreté, perte de temps en futilités, quand ce ne sont pas des occupations nuisibles au salut. Confessons nos fautes personnelles et travaillons à les réparer. Faites, refaites la retraite de saint Ignace et organisez-vous selon une règle de vie qui soit catholique. Aidez également vos proches à se convertir. L'on peut, sans un effort extraordinaire, ramener à la vérité son semblable, afin de réaliser ce devoir que Dieu a donné à chacun d'entre nous, cette charge d'âmes vis-à-vis de ceux qui nous sont proches.

Et enfin pour terminer ces comparaisons entre Notre-Dame et nos trois saintes françaises, regardons chez elles cette série de vertus : leur amour de Dieu, leur amour de Sa sainte volonté, de la prière qui précède toujours l'action, leur sens du sacrifice et leur abnégation, leur courage, la force, c'est-à-dire le don de Force du Saint-Esprit, leur persévérance ainsi que leur droiture. Remarquez combien les libéraux, et les clercs libéraux, ont en horreur la droiture, tout simplement parce qu'ils biaisent, parce qu'ils pêchent par libéralisme doctrinal et moral. Alors, mes bien chers frères, puissions-nous bien imiter une seule des vertus de la sainte Vierge et de nos saintes, et nous y tenir ! Mais par dessus tout, ayons l'amour de la Croix car c'est ce qui a tout élevé en elles. Notre Seigneur permettant même à sainte Jeanne d'Arc de reproduire Sa passion. Dans le dernier chapitre de sa biographie, le Père Ayroles compare sa passion et sa mort avec celles de Notre Seigneur. Je vous recommande bien sûr de méditer ce remarquable passage. Alors oui, il me faut vous prêcher cet amour profond de la Croix ! A l'exemple, par conséquent, de la très sainte Vierge Marie, de sainte Jeanne d'Arc, et puisque je les ai jointes, à l'exemple de sainte Thérèse et de sainte Bernadette. Combien il me faudrait avoir alors l'éloquence de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, l'apôtre de la croix et de la très sainte Vierge Marie. Mais puisque vous en connaissez les écrits et les conseils, que ce fils de France, lui aussi, soit notre guide en ces jours où la justice de Dieu va passer, où celle-ci révélera les cœurs, séparera les vraies des fausses intentions de prières, les vrais des faux dévots de la très sainte Vierge Marie.

Ainsi, pour conclure, mes bien chers frères, écoutons saint Pie X, qui en béatifiant sainte Jeanne d'Arc et le saint curé d'Ars, nous a prouvé son attachement à *la geste des Francs*. Il y a cent ans, le saint Pontife nous donnait quelques conseils qui sont toujours d'actualité.

Puisque saint Pie X nous dit que « de nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens », ne soyons pas lâches, faibles, mous, mais soyons au contraire des catholiques, fidèles, courageux, forts de votre foi et de la Vérité, et à l'adresse des jeunes ici présents, soyez remplis de cet amour de Dieu et de ce zèle apostolique pour prêcher le Règne du Sacré-Cœur. Demandez-le, comme je vous l'ai indiqué, par l'intermédiaire de sainte Thérèse.

Et à tous, puisqu'à travers ses mots à Mgr Touchet, saint Pie X nous dit : « Aussi à votre retour, vénérable frère, vous direz à vos compatriotes que s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Église, qui est pour eux tous une mère très tendre, comme elle l'a été de vos pères », eh bien, aimons Dieu, aimons la vraie Foi, celle de toujours ; aimons la sainte Église Catholique, celle de la très Sainte Vierge Marie, celle des saints et saintes de France, celle du saint curé d'Ars et de saint Pie X, ce qui implique par conséquent de rejeter toute cette église gnostique que l'on appelle conciliaire qui éclipse l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et enfin puisque le saint Pontife dit également : « Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est Roy des Francs ! », alors aimons la France comme ces saints l'ont aimée.

Voilà pourquoi tout à l'heure et à chaque élévation, Notre Seigneur étant présent, nous n'oublierons pas de L'adorer par ces trois louanges : Mon Seigneur et mon Dieu ; Mon Dieu et mon Tout ; Mon Dieu et mon Roi, car à travers ces louanges, nous affirmons toute notre foi, notre espérance, notre charité envers Notre Seigneur qui régnera malgré ses ennemis. Voilà pourquoi nous affirmons : Vive le Christ Roi de France ! Vive Marie Reine de France ! Vive le Christ qui aime les Francs !

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info